DLP 10-10-80570207

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N°179 DU 6 OCTOBRE 1980

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Ce texte qui présente les préconisations en matière de lutte contre la "jaunisse nanisante de l'orge" pour l'automne 1980 a été rédigé conjointement par l'Institut national de la recherche agronomique, le Service de la protection des végétaux, l'Institut technique des céréales et des fourrages et l'Association de coordination technique agricole.

Les orges, les blés et les avoines peuvent être attaqués par différents virus dont le plus important est celui de la "jaunisse nanisante de l'orge".

Les dégâts provoqués par cette maladie sont caractérisés à la fois par leur sévérité (certaines parcelles atteintes doivent être retournées) et leur grande irrégularité selon les années et les régions.

I - MODE DE TRANSMISSION

Cette maladie est transmise par les diverses espèces de pucerons des céréales parmi lesquelles *Rhopalosiphum padi* est le principal vecteur lors des contaminations d'automne. Celles-ci s'effectuent par l'intermédiaire d'ailés qui ont séjourné sur les réservoirs de virus situés parfois à plusieurs kilomètres (repousses de céréales, maïs, autres graminées). Les aptères disséminent ensuite la maladie dans la parcelle.

II - SYMPTOMES - DEGATS

Dans le cas de semis précoces, les symptômes peuvent apparaître 15 jours à 1 mois après l'inoculation. Dans les autres cas, ils peuvent ne se manifester qu'en fin d'hiver. Ils deviennent très nets surtout à partir du début de la montaison des céréales.

A *A l'automne ou en fin d'hiver on observe ainsi :*

Sur les orges un jaunissement, sur les blés un rougissement et/ou un jaunissement, sur les avoines un rougissement intense.

Ce changement de coloration débute à l'extrémité des feuilles agées. (attention, ces symptômes ne sont pas spécifiques de cette maladie !)

B *A la montaison on constate :*

*** sur les orges et les avoines un nanisme qui est d'autant plus important que le nombre de pucerons virulifères a été élevé et qu'ils ont séjourné plus longtemps sur la culture. La répartition irrégulière des plantes naines donne à la parcelle un aspect moutonné. L'épiaison n'a pas toujours lieu et, si des épis sortent, leur taille est réduite et ils sont peu fournis en grains. Ceux-ci, mal nourris, sont petits et ridés.**

*** sur blé la réduction de la taille est peu marquée. C'est à l'épiaison cependant que ce symptôme est le plus visible. A cette époque également, la dernière feuille prend une couleur lie de vin.**

385B

La gravité de la maladie est fonction de nombreux facteurs souvent liés aux conditions climatiques : pouvoir infectieux des pucerons ailés, importance des populations, précocité de l'attaque (la céréale est d'autant plus sensible que les pucerons arrivent sur une culture plus jeune, avant la fin du tallage), activité et temps de présence des pucerons sur la parcelle, possibilités de récupération de la céréale.

III - LUTTE

Il n'existe pas de méthode de lutte directe contre le virus de la jaunisse. On recherchera donc à éviter l'inoculation des jeunes céréales, soit par des techniques culturales, soit par des moyens chimiques visant la destruction des pucerons vecteurs.

Les variétés de céréales actuellement cultivées sont toutes plus ou moins sensibles à cette maladie.

A) Techniques culturales :

- éliminer rapidement toutes les repousses de céréales (aussi bien dans les chaumes que dans les jeunes cultures de colza) car elles sont d'excellents réservoirs de virus et de pucerons.

- afin d'activer le dessèchement des cannes de maïs, les broyer dès la récolte, lorsqu'elles portent des pucerons.

- éviter les semis trop précoces. Cette mesure est suffisante dans la plupart des cas, les levées se produisent alors à une période plus fraîche, défavorable aux vols de pucerons.

Toutefois, en cas d'automne particulièrement doux, et très souvent dans les zones atlantiques et méridionales, les semis normaux d'orge, d'avoine et même de blé peuvent être atteints.

B) Moyens chimiques :

La surveillance régulière des cultures dès leur levée est nécessaire. Ce sont les plantes jeunes qui sont en effet les plus sensibles à cette maladie. La présence à l'automne de nombreux pucerons sur maïs, ainsi que la douceur du climat doivent inciter les agriculteurs à être particulièrement attentifs.

Les observations sont à effectuer tout particulièrement en fin d'après midi, lorsque la température a atteint 10 à 12° C dans la journée.

Les conditions d'intervention sont variables selon l'évolution des populations de pucerons :

* Dans le cas où le nombre de pucerons est en croissance rapide (par exemple parce que le temps est doux), une intervention est justifiée. On attendra toutefois que la céréale ait atteint le stade 2-3 feuilles.

* Dans le cas où la population de pucerons stagne (par exemple par temps frais) on peut retarder le traitement au delà du stade 2-3 feuilles, mais en aucun cas on ne laissera ces pucerons plus de 15 jours sur la parcelle.

La persistance d'action des produits peut être insuffisante en cas d'intervention trop précoce. Exceptionnellement, si l'activité des pucerons se poursuit ou reprend 15 jours environ après le traitement, une seconde application est nécessaire.

Les insecticides utilisables sont présentés dans le tableau ci-joint.

-

Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et insecticides ont été observés. On évitera donc les mélanges et les applications trop rapprochées de ces deux types de produits (se renseigner auprès des firmes).

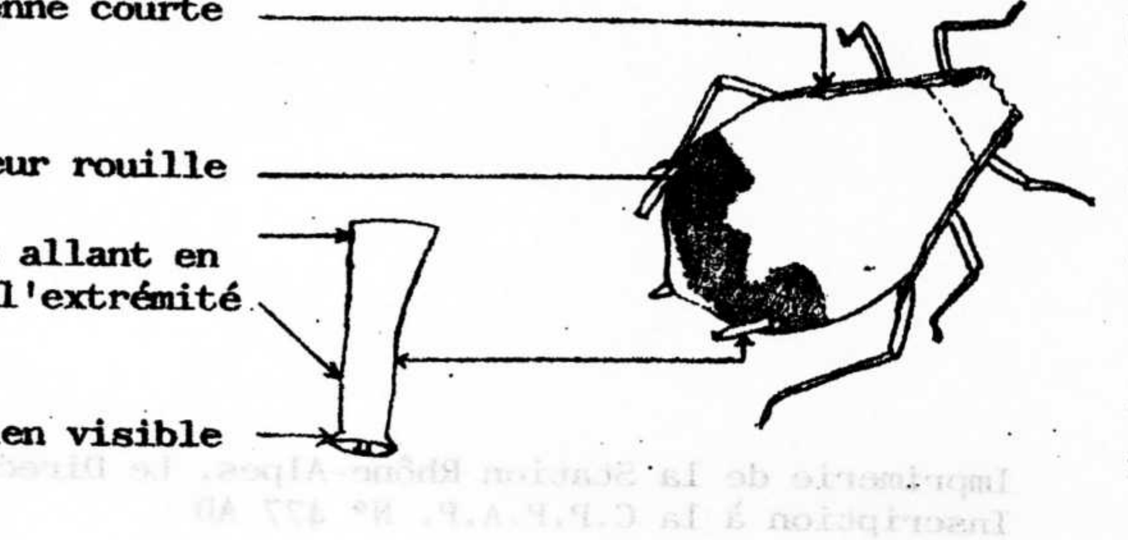
Les Avertissements agricoles tiendront les agriculteurs informés au cours de l'automne du risque encouru par les cultures du fait de la jaunisse nanisante de l'orge.

MATIERE ACTIVE	SPECIALITE-CONCENTRATION	FIRME	DOSE	PRIX INDIC.EN F/ha H.T.
Bromophos	NEXION EC 40 360 g/l	SOVILO	1 l/ha	63
	SOVI NEXION 25 EM 250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha	65
	RHODIANEX 250 g/l	RHODIAGRI	1,5 l/ha	65
Perméthrine (1)	PERTHRINE 250 g/l	SOPRA LA	0,16 l/ha à	57 à
	AMBUSH 250 g/l	QUINOLEINE	0,24 L/ha (2)	85
Fenvalerate (1)	SUMICIDINE 100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha	35
Décaméthrine(1)	DECIS 25 g/l	PROCIDA	0,3 l/ha	51

(1) Produits ayant donné des résultats intéressants dans les essais mais ne bénéficiant pas d'autorisation de vente pour cet usage (Sept. 1980). Leur utilisation est sous la seule responsabilité des agriculteurs.

(2) La dose élevée donne des résultats les plus réguliers.

RHOPALOSIPHUM PADI



Longueur du corps 1,5 à 2,3 mm, couleur vert olive à brun avec une zone de couleur rouille à la base des cornicules

P386

PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES

Depuis de nombreuses années, le fait d'être abonné aux Avertissements Agricoles vous permettait de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture un certain nombre de documents phytosanitaires et, en particulier, le service de dix numéro annuels de la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures".

Pour diverses raisons, les abonnements au Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles et à la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" ont dû être dissociés.

Nous rappelons que les personnes intéressées par la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" doivent s'adresser directement à son éditeur :

LE CARROUSEL
26, rue Danielle Casanova
75002 PARIS

Le prix normal de l'abonnement à "PHYTOMA - Défense des Cultures" pour 1981 est fixé à 90 francs. Les abonnés des Stations d'Avertissements Agricoles qui s'abonneront à PHYTOMA - Défense des Cultures avant le 30 novembre 1980 bénéficieront du prix exceptionnel de 55 francs. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1980, un prix de faveur de 70 francs leur sera encore consenti.

ABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ATTENTION : l'abonnement à la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" est totalement indépendant de l'abonnement aux "AVERTISSEMENTS AGRICOLES". Pour ce dernier les conditions vous seront indiquées dans un bulletin ultérieur.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Rhône - Alpes

R. GIREAU

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Le Directeur-Gérant : J. THIAULT
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD